

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 25

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182817>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Courbet : *l'Hallali du cerf, et la Sieste*. Le premier de ces tableaux a obtenu des éloges à peu près unanimes ; il y a déployé ses meilleures qualités de coloriste et de dessinateur.

Terminons par une anecdote. Au salon de 1853, les *Baigneuses* furent l'objet de nombreuses plaisanteries et d'une piquante exclamation échappée à l'impératrice Eugénie à la vue de ce tableau. La jeune souveraine venait de voir le *Marché aux chevaux* de Mlle Rosa Bonheur, et l'on avait eu soin de lui faire observer que ces chevaux de formes épaisse appartenait à la race percheronne. Arrivée devant la composition où M. Courbet a représenté une de ses baigneuses entièrement nue, tournant au spectateur un dos large, gras et dodu, l'impératrice ne put retenir un cri de surprise : « Est-ce aussi une Percheronne ? » demanda-t-elle.

Tous nos lecteurs se souviennent d'un article publié dans le *Conteur vaudois*, relatif aux barrages du Rhône, et à la hausse des eaux du lac. Comme on le sait, notre correspondant attribuait les inondations qui se produisent quelquefois sur nos rives, non point à ces barrages ni à la machine hydraulique, mais bien à l'inclinaison de la mappemonde. « La mappemonde penche, s'écriait-il, tout est là ! »

Cependant, le *Carillon* vient de nous apprendre qu'un citoyen de Buchillon explique le phénomène d'une tout autre façon. Selon lui, la chose est des plus simples : « Tout le monde sait qu'il y a 30 ans, il n'y avait sur le lac Léman qu'un petit bateau à vapeur ; maintenant il y en a douze à quinze qui, prenant la place de l'eau, produisent la hausse du lac et par conséquent les accidents dont se plaignent les riverains. Pas plus difficile que ça ! »

Un Genevois fort intelligent, et qui nous écrit à ce sujet, estime que la première explication est la plus vraisemblable. « En effet, nous dit-il, vous avez, Messieurs les Vaudois, la maladie de la pierre poussée au plus haut degré ; chaque année vous couvrez vos riantes rives d'habitations qui semblent sortir du sol chaque printemps comme les champignons dans la forêt. Vous détachez, avec une ardeur sans égale, des rochers de Meillerie un nombre incalculable de cailloux que les bârques savoyardes vont déposer de l'autre côté ; comment voulez-vous que l'équilibre se maintienne et que la mappemonde ne penche pas ? »

Hélas ! ce brave Genevois a peut-être raison et il est fort à désirer que nos grands boulevards en projet ne se bâtissent qu'avec beaucoup de prudence et à la longue. *Qui va piano va sano et qui va sano va lontano.*

On lit dans le *Petit journal pour rire* :

« On a beaucoup contesté aux médecins le pouvoir de guérir, mais l'anecdote suivante prouve qu'on ne leur conteste pas celui de rendre malade.

Un médecin, égayé par le champagne, à la fin

d'un dîner d'amis, parle avec un de ses camarades de donner au premier venu la maladie qu'il voudra.

Les enjeux sont mis sur la table.

Dès le lendemain, le docteur prend le chemin de fer, se dirige vers Bois-Colombes, s'arrête dans les auberges qui avoisinent cette commune, y donne des instructions et poste ça et là des individus auxquels il fait sa leçon.

Arrivé à Bois-Colombes, il aborde un commissionnaire de bonne allure et lui dit :

— Tenez, vous allez porter à pied cette lettre-là à M. de X..., à Paris, rue d'Amsterdam.

Après avoir fait cent pas, le porteur de la lettre rencontre un homme de sa connaissance qui, en passant, lui demande ce qu'il a.

— Moi, rien, je me porte à merveille.

— Pourtant tu as mauvaise mine.

— Bah ! tu plaisantes. Et il continue son chemin.

A la première auberge où il entre pour se rafraîchir, on lui adresse la même question en renchérisant un peu, et en lui conseillant de ne pas aller plus loin.

Notre homme s'inquiète ; néanmoins il se remet en route.

Plus loin, il rencontre un inconnu qui s'arrête comme frappé à sa vue et s'écrie :

— Vous allez vous trouver mal ; prenez mon bras, Monsieur.

— En effet, répond l'autre, je ne me sens pas bien, mais j'aurai la force d'aller jusqu'à Asnières.

Il arrive. Chacun s'empresse autour de lui.

Ah ! Monsieur, vous paraissiez bien souffrir, vous avez la fièvre ?

— Je crois que oui.

On le mène à l'auberge. Il s'alite ; il avait réellement la fièvre. Un médecin est appelé, qui prescrit la diète, le repos, beaucoup de repos.

Alors, le docteur de Paris amène la personne qui avait fait la gageure, et le premier de s'écrier :

— Eh bien, voyons, ai-je, oui ou non, donné la fièvre à ce brave homme ?

— En effet, répond le perdant.

Le prix du pari a été remis au pauvre commissionnaire, qui l'avait bien gagné. □

Perretta et le pot dé lassè.

Perretta su sa tita portavé dão lassè :
L'allavé po lo vindr'âi Monsu dé la vela ;
L'avai betâ cè dzo, mousint êtré pllie viva
Ajuston, gredon cor, et prim solâ dé pè.
Dincé vetia, la brava lassélique
Contavé dza l'ardzein que devessai teri
De son pot dé lassè. Desai : iatsétéri
On cint d'ao po covâ ; lé polaillé sont tsiré !
Ein lé vindint, n'arin bin dão guegnon,
Se ne pouin pas atsetâ on caion.
La bit' à s'ingraissi, cotéret pou dé farna
Quoquié sat dé reprin, lé z'erbé dão courti
Dai truff' on pou dé sau po la féré medzi ;
Et vauquo po l'hivai n'a pougna dé mounia !